



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire. Salle des Fêtes de Saint-Laurent-de-Belzagot, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D_2023_04_20

Date de convocation du conseil : **31 mars 2023**

Nombre de conseillers en exercice : **26**

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine

Nombre de conseillers présents : **23**

Nombre de votants : **25**

Absents excusés :

Objet : **Budget Général – Affectation du résultat 2022**

Mme BLANDINEAU Annette
Mme CHASTEL Ita a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

Secrétaire de séance : Monsieur DEMESSEMAKERS Olivier

Madame Christine VALEAU-LABROUSSE, adjointe en charge des finances, rappelle les résultats du compte administratif 2022 du Budget Général :

Section de FONCTIONNEMENT		Section d'INVESTISSEMENT	
Recettes	1 921 729,50 €	Dépenses	1 357 594,20 €
Dépenses	1 617 618,34 €	Recettes	297 824,94 €
Résultat	304 111,16 €	Résultat	1 059 769,26 €
Report	327 755,50 €	Report	736 231,50 €
Solde de clôture	631 866,66 €	Solde de clôture	1 796 000,76 €

SOLDE TOUTES SECTIONS	2 427 867,42 €
------------------------------	-----------------------

Restes à réaliser Dépenses	406 849,07 €
Restes à réaliser Recettes	18 551,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat,

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2022 présente un excédent cumulé de fonctionnement de 631 866,66 €

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

002	Recettes de fonctionnement	631 866,66 €
1068	Recettes d'investissement	0,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 05/04/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 13/04/2023



Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN